

( N<sup>o</sup> 499. )

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 17 JUILLET 1846.

---

### **Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du Sieur Ei- sert, Georges Guillaume, musicien gagiste au 12<sup>me</sup> Régiment d'infanterie de ligne.**

*(Voir le N<sup>o</sup> 251 de la Chambre des Représentants, session 1844-1845).*

---

MESSIEURS ,

Le 9 août 1842, le Sieur Georges François Eisert, a demandé la naturalisation ordinaire. Né à Odisleben (Saxe), le 30 juin 1810, le désir de voyager l'amena en Belgique où il s'engagea comme soldat, pour le terme de 4 ans, dans le 5<sup>me</sup> Régiment de ligne; puis le 1<sup>er</sup> juin 1836, comme musicien gagiste, et il sert encore en cette qualité au 12<sup>me</sup> Régiment de ligne. Il a épousé une femme Belge.

Les autorités consultées sont d'avis que sa demande peut être favorablement accueillie.

La Chambre des Représentants a pris sa demande en considération, à la majorité de 42 suffrages contre 11.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.